



la feuille de foyard de Fey

Chers Ratons

La première feuille de foyard de la nouvelle année 2004 a pris du retard, avec tout de même la rétrospective de l'année 2003.

En 2003 nous vous annonçons le baptême de nos rues et les numéros de vos maisons qui vous seront distribués ce printemps, ce qui permettra d'acheminer le courrier de façon plus optimale, pas pour notre facteur qui nous connaît par cœur, mais pour ses remplaçants.

Les tâches de la municipalité énumérées ci-dessous sont exhaustives et en plus nous ne vous ferons pas subir et lire les nombreux dossiers qu'elle doit traiter avec le Canton, dossiers de plus en plus volumineux et compliqués.

Bicentenaire

2003, année du bicentenaire du Canton de Vaud, deux manifestations ont eu lieu pour commémorer cette date. La plantation d'arbres, par les enfants de nos écoles, a été faite dans le courant du mois de mars en collaboration avec l'équipe forestière menée par M. Giger. Explications sur les essences, sur la façon de les planter puis de la théorie à la pratique, le tout agrémenté d'une collation et d'une partie récréative donnée par les élèves. Nous vous invitons vivement, lors d'une de vos promenades en forêt, d'admirer cette plantation qui se trouve en *Planbois* et où chaque arbre porte le nom d'un enfant.

Pour les grands, la reconstruction du grenier sur la place qui était utilisée pour le feu du Premier Août et la création d'une place de jeux, ainsi que la construction d'une nouvelle classe enfantine, une inauguration de cet ensemble a été programmée en septembre 2003 où, M^{me} Chessex, qui a fait don du grenier, a été remerciée chaleureusement.

Rappelons que le grenier a été reconstruit plus beau qu'avant par Yves Schneeberger, Christian Métraux menuisiers et charpentiers et l'entreprise Laurent. Le tavillionneur, M. Dupaquier, métier en voie de disparition dans notre canton, exerce aux Avants, sans oublier la fontaine taillée par notre municipal Dominique Laurent qui s'essaye, pendant ses moments de loisirs à la sculpture.

Pour couvrir, en partie, les frais nous avons lancé une souscription pour le toit en tavillons qui a rapporté la coquette somme de Fr. 7145.-. Nous remercions donc la population et les entreprises d'avoir souscrit à cette démarche.

Forêt

Après avoir façonné la fontaine, le municipal des forêts, Dominique Laurent, vous fait un compte rendu sur l'année 2003.

La situation des forêts est assez difficile sur le plan financier en raison des prix du bois qui sont en chute libre, mais, néanmoins nous poursuivons l'amélioration des chemins et la création de quelques biotopes qui ont été favorisés à la suite de Lothar.

Pour ce qui est de la forêt proprement dit, les nettoyages, les plantations suite à l'ouragan arrivent à leur terme et les premières surfaces plantées se reconstituent lentement.

Les bostryches nous ont causé quelques soucis en 2003, surtout dans les jeunes plantations qui sont très vulnérables cette année.

Dans le secteur de *Plan-Bois*, une forêt a été plantée par les élèves de Fey à l'occasion du bicentenaire. Les plants ont bien repris et dans quelques années vous pourrez admirer une belle forêt.

Nous profitons de rappeler à tous les propriétaires de bois qu'ils sont tenus de contrôler si le bostryche n'attaque pas leurs résineux, selon la loi, et d'en avvertir le garde.

Le municipal
Dominique Laurent

Fenêtres villageoises de l'Avent

2003 a encore pu se réjouir de voir les fenêtres de vingt-deux de nos villageois s'éclairer et accueillir chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu partager un moment d'amitié et de convivialité. En ce mois de décembre, bien que très chargé, c'est l'occasion de renouer les liens villageois et connaître ainsi son voisin, ce qui deviendra peut être de plus en plus difficile, avec tous les changements que l'avenir nous réserve.

Les gens sont seuls
parce qu'ils construisent
des murs au lieu de bâtir des ponts

J. F. Newton

Chemin des blés

L'ouvrage prévu dans le cadre du chemin des blés semble se mettre en place cette année; situé sur le réservoir de Noman il expliquera la culture de blé dans notre région. Nous profiterons de rénover les escaliers avec l'aide de la PCI.

Passerelle entre Fey et Pailly

Cette passerelle, qui a servi pendant des lustres à relier les communes de Fey et Pailly, et a permis aussi la rencontre de jeunes hommes et jeunes filles, qui a abouti par un mariage, avait été emportée par Lothar. Bien que maintenant la route relie aisément nos deux communes, il fallait préserver le côté bucolique et recréer une envie de parcourir nos forêts et de traverser le Sauteruz à pied sec. Donc d'un commun accord avec la commune de Pailly, des terrassements ont été entrepris pour préserver les berges et la PCI a reconstruit cette passerelle ancestrale. Vous avez d'ailleurs pu lire le compte-rendu de notre syndicat dans l'*Echo du Gros-de-Vaud*, lors de l'inauguration de cette dernière avec les personnes qui ont œuvré à sa réussite.

Normes de sécurité

A la suite d'une chute depuis un balcon, nous tenons à rappeler quelques normes de sécurité. Les barrières extérieures et intérieures doivent avoir une hauteur d'un mètre, avec des barreaux verticaux espacés de 12 cm au maximum. Il en va de même pour les marches d'escaliers ouvertes avec un espacement de 12 cm aussi. Pour les fenêtres à l'étage, les parapets doivent se situer à 90 cm; pour autant que la profondeur soit de 20 cm au moins. Ces normes s'appliquent pour les constructions nouvelles et les transformations.

Déchets

Verre: pour information, une redevance pour le verre recyclé est versée aux communes se situant à Fr 82.35 la tonne pour le verre trié et à Fr 32.94 pour le verre mélangé, avec un prélèvement de Fr. 25.-, par tonne, par Valorsa.

En principe la mise en service de Tridel SA sera opérationnelle en 2006.

Ordures ménagères (OM): pour l'année 2003, 76 tonnes d'OM ont été collectées aux diverses places de ramassage.

Nous rappelons que le tri des OM doit se faire encore avec plus de soin. En effet, il a été constaté à plusieurs endroits que certains déchets: tels que carton, papier,

matière(s) plastique(s), sacs de feuilles mortes n'ont rien à faire avec les OM ainsi que des ordures versées directement dans le container. Pour éviter à l'avenir ces bémols, référez-vous au guide vert: *Que faire des déchets?* distribué à chaque ménage.

Merci à tous, car nous sommes satisfaits du résultat et comme vous, qui êtes concernés par l'aspect du village.

Déchetterie: voici quelques chiffres en tonnes.

15 d'objets encombrants, 26 de papier-carton, 11 de métaux, 16 de bois et 18 de verre trié.

Son fonctionnement est satisfaisant, MERCI aux personnes responsables et présentes les samedis d'ouverture, pour vous guider dans le tri de vos déchets.

Le Municipal
Jean-Claude Peguiron

Nouveauté

Entretien des surfaces vertes: Place du bicentenaire
Alentours du collège
Cimetière

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, vous allez voir entrer en action un nouvel engin «un tracteur à gazon». Alors, si vous croisez une remorque chargée de cette tondeuse, ne vous inquiétez pas. Ce sont Jacques Laurent qui va entretenir le cimetière et Frédéric Puidoux qui va «tondre» les alentours du collège.

Eau

Service des eaux: l'année 2003 a été marquée par un printemps assez pluvieux suivi d'un été particulièrement sec, ce qui nous a obligés à faire appel à l'eau de secours de Lausanne. Cette eau nous coûte chère, et les rentrées n'ont pas suffi à compenser ce surcoût. Il est à noter également que des frais de réparations ont contribué à ce déficit financier, nous obligeant, comme vous l'avez sûrement remarqué, à ajuster un peu les tarifs, afin de nous préparer à des frais de renouvellement de matériel importants. Saviez-vous que nos pompes tournent inlassablement tous les jours, depuis plus de trente ans, à raison d'environ six heures par jour?

La qualité de notre eau est bonne, malgré un taux de nitrates encore trop élevé mais en continuelle diminution, grâce aux mesures prises par l'agriculture dans le traitement raisonnable des sols. Selon l'analyse faite en avril 2002 ce taux de nitrates s'élèverait donc à 33 mg/l. au robinet, ce qui est tout à fait conforme aux valeurs attendues dans notre région. Vous aurez aussi remarqué, en avril de cette même année, qu'une fourgonnette procédait à des relevés. Ceux-ci étaient destinés à vérifier l'état de notre réseau principal et les résultats n'ont montré aucune fuite sur les tronçons étudiés.

Epuration: malgré des problèmes de fonctionnement, notre STEP est efficace. Les résultats des analyses sont la plupart du temps, corrects, malgré les problèmes en ce qui concerne les matières en suspension.

Notre prochain souci est l'interdiction de l'épandage des boues d'épuration remplacé par l'incinération. Cette nouvelle loi va nous obliger à changer nos habitudes, et l'incinération sera coûteuse. Des études sont en cours pour trouver le moyen le plus rationnel d'y parvenir. Beaucoup de solutions existent, mais elles ne sont pas toujours applicables ou sont beaucoup trop onéreuses et inadaptées. Nous avons encore quelques courtes années de répit, mais nous continuons à étudier toutes les possibilités et vous serez tous informés de l'évolution de la situation.

*Le municipal des eaux
Sven Eggenberger*

Crottes de chiens

Dans un article paru dans un quotidien, il est rappelé que 30% des avortements des vaches sont provoqués par la néosporose, une maladie due à un parasite unicellulaire, *Neospora caninum*, qui comme son nom l'indique est transmis par le chien, soit les crottes. Plus de la moitié de vaches ainsi atteintes avortent ou donnent naissance à des veaux mal formés. Pour les bêtes contaminées, la solution retenue est le plus souvent l'abattage.

En ne laissant pas les chiens faire leurs besoins dans l'herbe destinée aux bovins, les propriétaires peuvent participer à la lutte contre la néosporose et améliorer la condition de nos vaches.

Dernier Conseil général de l'année

Le budget 2004 solde par un excédent de charges de 6780.-.

Travaux prévus: projet de *Manens* (chemin forestier), lavage du mur et des tablettes de l'église avec suppression de l'escalier qui donne sur la route, goudronnage, etc.

Les nominations statutaires sont les suivantes:

Président: François Guignard

Vice-président: Jean-Luc Noël

Scrutateurs et scrutatrices

Membres: Sylvie Baumgartner et Claude Boucard

Suppléants: Gaëlle Baumgartner et François Laurent

Commission des finances

Membres: Luc Jaunin, Christian Peguiron et Didier Depping

Suppléante: Micheline Peguiron

Commission de gestion

Membres: Francine Jaunin, Françoise Wagnière, et François Laurent,

Suppléant: Dominique Bollinger

Commission de naturalisation

Membres: Frédéric Pidoux, Claude Boucard et Sylvie Baumgartner

Suppléante: Morilla Manuel

Votations: 16 mai, 26 septembre et 28 novembre.

Date des Conseil en 2004

22 juin et 14 décembre.

Présentation d'une société de notre village

Société de Gymnastique

La société de gymnastique qui avait vécu de belles années, avait mis la clé sur la corniche. En 1974 Edwige Jaunin, Michel Ulrich et Anne-Marie Perrin accompagnés de Jacques Laurent, Monique Neuschwander et Susi Seiler ont décidé de lui redonner vie, avec comme moniteurs François Laurent et Jean Thueller. Les statuts ont été signés en 1975.

Depuis ce temps-là, la société a prospéré avec un groupe petites pupillettes, un groupe petits gymnastes, un groupe jeunes filles et un groupe jeunes gymnastes deux groupes d'agrès puis le groupe des dames. Le volley s'est inscrit pendant quelques années et pour couronner cette belle société les minis sont venus la rejoindre.

A une époque, une centaine de membres suivait les cours, participait aux cross, à différents concours sur le plan régional et cantonal, voire fédéral, le tout agrémenté d'une soirée tous les deux ans.

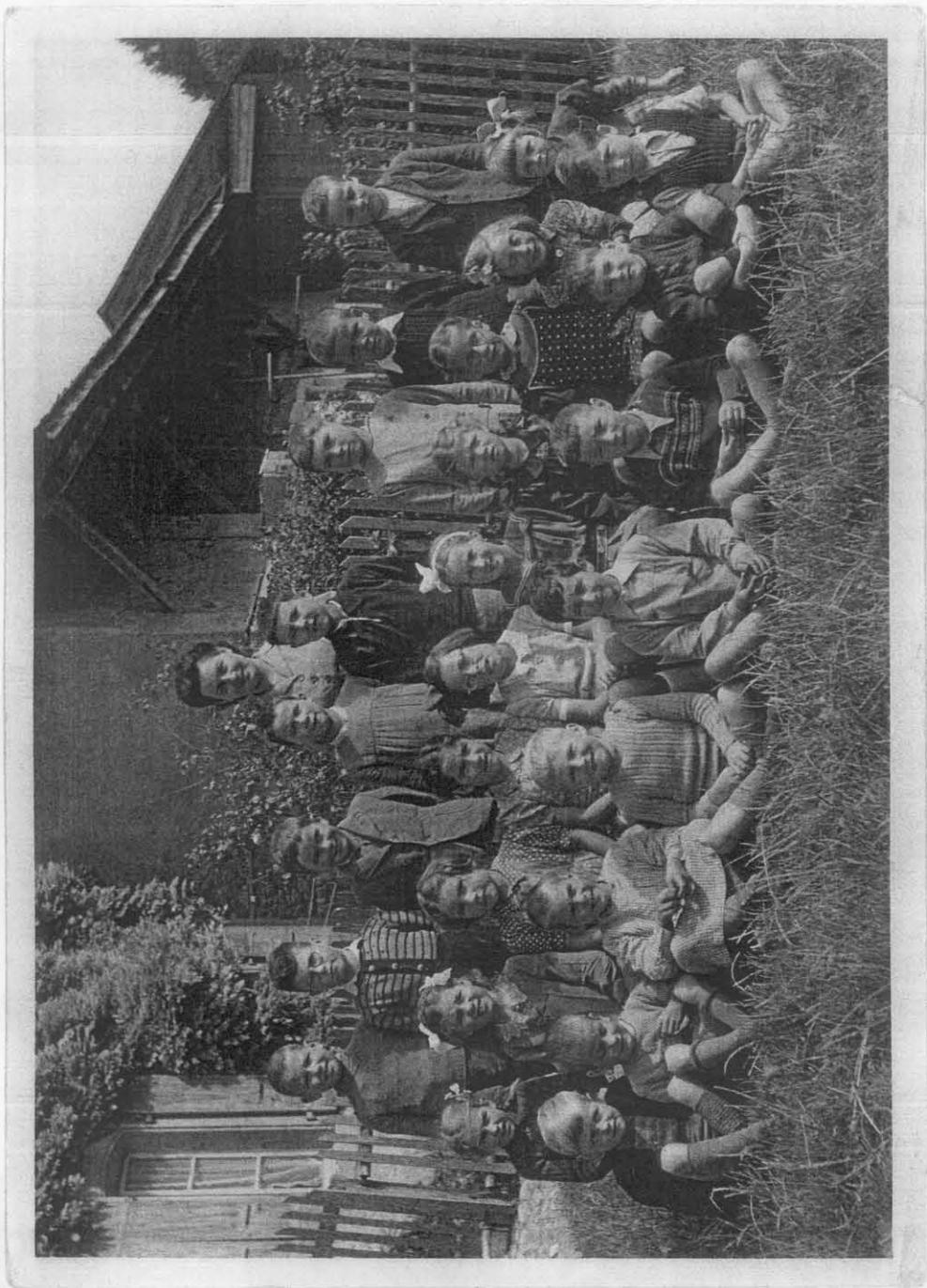
Depuis quelque temps elle s'essouffle, avec toutes les possibilités qui sont offertes aux enfants, la gymnastique n'a plus le même attrait, bien qu'elle soit la seule dans les alentours puisque les enfants de Bercher, Rueyres, Sugnens, Poliez-le-Grand sont les bienvenus. Le vœu des dirigeants est qu'elle résiste et dure encore longtemps.

Nous profitons de l'occasion pour lancer un SOS pour trouver des nouveaux moniteurs et monitrices.

*Francine Debétaz,
présidente*

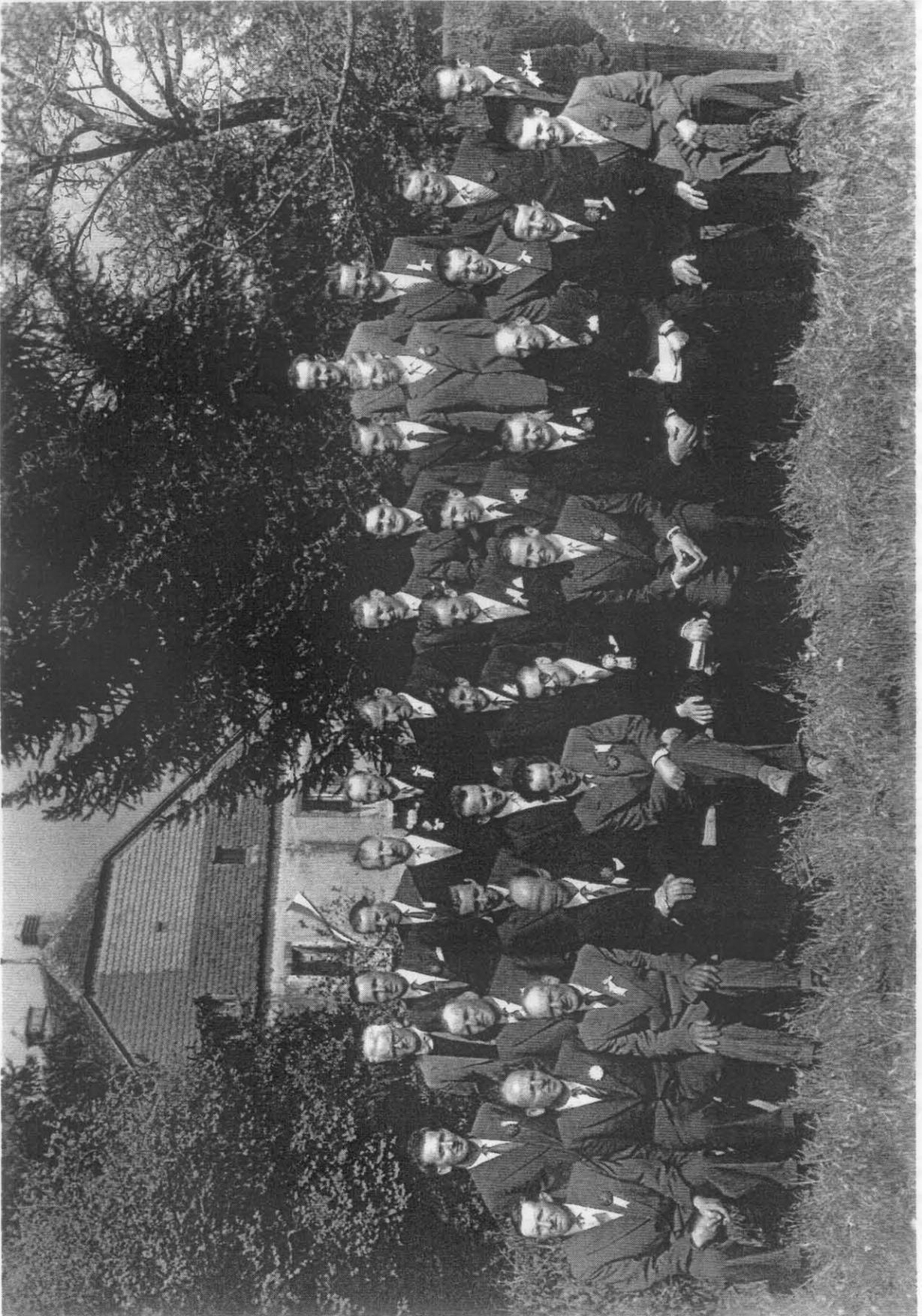
Classe de Mme Panchaud, photo prise en 1947

Gérard Wagnière décédé	Visio Gérald Lausanne	Michel Bovet Chavornay	Pierrot Debétaz Yverdon	Pierre Laurent	Dany Métraux Fey	Jaunin Pierre Fey	Roger- Michel Préverenges	
Claudine Lügingühl Chabloz Pully	Anne-Marie Magenat-Blaser	Claire-Lise Pochon Jaunin Boulens	Petite Française	Antoinette Jaunin Lutry	Lisette Rouiller Laurent Yverdon	Lucienne Favre Wagnière Aclens	Pierrette- Noel Jaunin Fey	Cosette Tschakpé Giauque Lausanne
Alain Menétrey Fey	Jean-Louis Wagnière Fey	Frédry Bonzon Crissier	Jacky Laurent Fey	Bernard Laurent Fey	Charly Gagnaux Sugnens	Frédry Pahud Chardonne	Petit français	



the

5



Activités extra-muros

Jardin d'enfants «Polichinelle», Bercher

Depuis quelques années la garderie Polichinelle reçoit nos petits tout heureux de découvrir la vie en communauté.

Pour développer leurs sens, le jardin recherche:

Petits vélos avec petites roues

Tondeuses plastiques

Duplo, playmobil

Rail en bois

Livres collection Nord-Sud, kaléidoscope, Castermann

Jeux de société ou autres pour 3-5 ans.

Merci de contacter le jardin d'enfants à Bercher
au 079 486 08 93

Cric Crac halte jeux sept espace-bébés «huit semaines – 5 ans»

Besoin de temps pour souffler, un rendez-vous chez le médecin, chez le coiffeur, envie de faire les boutiques, *Cric Crac* accueille votre enfant, le temps qu'il faut, dans un espace aménagé pour lui. Vous pouvez venir avec ou sans réservation, régulièrement ou occasionnellement! Diverses activités, lui seront proposées comme par exemple, de la peinture, bricolage, théâtre marionnettes, chant, lecture et autres jeux symboliques soit pour une heure de temps au minimum à deux heures et demie au maximum.

Une halte-jeux espaces-bébés permet d'accueillir dix enfants, dont cinq bébés au maximum, *Cric Crac* a souhaité étendre l'offre de la région en visant la complémentarité. Son but est de proposer un lieu de socialisation, de jeux pour les enfants et de servir de relais pour les familles. Ce lieu est bien évidemment conforme aux exigences du SPJ ainsi que de l'ECA.

Ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 11 h 45.

Pour tous renseignements:
Villars-le-Terroir, natel 079 514 91 30

La Clé de Sol – Ecole de musique Bercher

Cette école a sollicité notre municipalité pour informer la population de son existence.

Elle compte 33 élèves dont 7 en classe d'éveil qui regroupe les élèves des sociétés de musique de Thierrens, Bercher et Vuarrens. En cas d'intérêt vous pouvez contacter le président

Marc Roulin, natel 079 439 45 21

Service pyjama dans 60 communes

Rappelons que Pyjama représente un réseau offrant une trentaine de départs du cœur de Lausanne vers une soixantaine de communes.

Six lignes de bus TL sillonnent la région entre 1 h 15 et 3 h 45 auxquelles s'ajoutent deux courses assurées par le chemin de fer LEB et quatre courses CFF à destination de Morges, Cossonay, Vevey/Montreux et Palézieux ainsi qu'une ligne postale entre Palézieux et Châtillens.

L'attrait du Pyjama est aussi tarifaire. Notamment pour les abonnés qui bénéficient d'un privilège, puisque leur titre de transport est valable pour le service nocturne moyennant un supplément de Fr. 2.-, montant qui s'applique également aux billets.

Service dentaire

Afin de répondre aux exigences de la loi sur la santé publique, les communes sont tenues de faire contrôler annuellement la dentition de tous les enfants en âge de scolarité. Ce dépistage, gratuit pour les parents, est pris en charge par les communes. Seuls les soins et radiographies qui sont proposés sur le devis seront facturés.

L'équipe médicale ainsi que les responsables administratifs sont à votre disposition pour répondre aux éventuelles questions qui vous préoccupent ou pour vous recevoir. Vous pouvez accéder sans autre à la caravane, tous les jours de 8 h 30 h et 9 h 30 h. ou convenir d'un rendez-vous avec l'un ou l'autre des responsables dont les coordonnées figurent ci-dessous

M. Gojko Zivkovic, médecin dentiste,
tél. 021 617 22 33

M^{me} Marlène Thomas, assistante,
tél. 021 887 74 93

M. Marc-Etienne Piot, président,
tél. 021 881 11 12

Mme Patricia Dévaud, secrétaire-caissière
tél 021 881 40 51

Municipale des affaires sociales
Francine Debétaz



Adultes et enfants

Des passages pour piétons
ont été créés à votre intention

Veillez les utiliser pour votre sécurité

La Municipalité

Et à l'école?

22 classes des groupements Bercher-Pailly et Oulens travaillent cette année sur le thème: la forêt, aboutissement le 11 et 12 juin par des activités publiques à Bercher.

Les grands de Fey choisissent le sanglier. Après la collecte des renseignements: cassette vidéo de M. Monachon, des livres et internet, les enfants connaissent bien cet animal. Mais il serait encore mieux de le voir dans son cadre naturel.

Nous prenons contact avec M. Monachon, merveilleux cinéaste connu dans notre région pour ses films pleins de poésie et de respect de l'animal. L'idée lui plaît mais les enfants seront-ils assez tranquilles?

Le 2 février, par un temps superbe, la classe du CYP 2 et quelques adultes partent pour la région de Coppet.

Le bus s'arrête en bordure d'une belle forêt de feuillus. Et là, dès l'ouverture de la porte, silence complet. Par une marche de Sioux, nous approchons d'un lieu de camouflage préparé par M. Monachon. A l'affût derrière les branches, nous attendons environ 10 minutes. Chacun retient son souffle. M. Monachon est parti encercler les ani-

maux pour les diriger vers nous. Heureusement, le vent nous est favorable.

Et les voilà: une mère et ses 3 jeunes de 10 mois, des bêtes rousses. Elles se déplacent lentement en grattant le sol à la recherche de: glands, faînes, racines, vers...

Emerveillés, nous assistons au spectacle pendant plusieurs minutes. Soudain, un petit dresse l'oreille, sent quelque chose et le moment magique est fini.

M. Monachon, heureux d'avoir pu partager cet instant avec un si grand groupe, serre la main de chacun.

Il espérait les voir mais n'osait y croire. Nous partons ensuite à la découverte d'indices. Les souilles: baignoires naturelles; la bauge: le lieu de repos, les crottes, les poils collés sur le tronc d'un résineux. Quelle belle leçon de sciences!

En partant, une élève s'adresse à M. Monachon et lui dit: «Vous êtes le Monsieur qui savez le plus de choses sur les sangliers». En tout cas, vous avez su nous faire vivre un moment unique, merci.

*La classe de Fey,
M^{me} M. Peguiron*



Photo S. Monachon

La souille

Coucou les Petits Loups

Pour tous ceux qui ne le savent pas encore, la Commune est membre de

la **Bibliothèque à Echallens** (gratuite)

et de la **Ludothèque à Echallens** (conditions très favorables)

Si vous ne connaissez pas ces deux institutions, une visite de votre part vous convaincra du bien-fondé de leur existence.

Etat civil de Fey
du 1^{er} décembre 2002 au 29 février 2004

Mariages

25 septembre 2003	Padilla David et Rochat Florence
19 décembre 2003	Dian Jean-Claude et Jaabour Bouchria

Naissances

18 décembre 2002	Line fille de Gilles et Virginie Salvisberg
31 janvier 2003	Marius fils de Michel Rochat et Thérèse Edzimbi
8 février 2003	Leelou fille de Michel et Florianne Reboh
26 février 2003	Yohan fils de Sylvain et Sandra Ray
31 mars 2003	Thaïs, fille de Sabine et Martial Freymond
17 avril 2003	Charles-Henri fils de François Moser et Caroline Porchet
10 septembre 2003	Camille, fille de David et Karin Laurent
11 décembre 2003	Emilie, fille de Christophe et Anne Bal-Blanc
13 décembre 2003	Gabriel fils de Pierre et Agnès Crettaz
1 février 2004	Evan fils de Dominique et Katia Bollinger Candolfi
7 février 2004	Samuel fils de Jean-Claude et Anne-France Page
10 février 2004	Léonie fille de Patrick et Lydia Laurent

Décès

24 février 2003	Georgette Laurent
20 avril 2003	Roland Dufaux
20 juin 2003	Celestino Crespo décédé en Espagne
9 juillet 2003	Zita Jaunin
10 novembre 2003	Marguerite Jaunin

Arrivées: 31 personnes

ALLAMAND Marcelle et CART Jean-Daniel	REBOH Michel et Floriane Leelou
BETRISSEY Karine	ROCHAT Michel, Thérèse et Tom
FAVEZ Hugo et Muriel	ULRICH Alex, Taxis et TURIN ULRICH Nicole
RAMUZ Esther	URQUHART GARDEL Stéphanie
HEEB Thierry STAUFFER Caroline et Samih	VALENZIANO Pasquale, Christelle Rosa, Valérie et Valentina
MVONDO BELIBI Jean	VIETTO Valérie et VILA Dylan
PASCARELLA Osvaldo	YOTEGE TOUNDJI Nicole
RAY Sandra, Sylvain et Yohan	

Départ: 24 personnes

Population au 29 février 2004: 441 habitants

Memento 2004

5 juillet 2004

Paysannes Vaudoises, marchés folkloriques à Echallens

16-17 août 2004

Tournoi Beach Volley Fey-Rueyres

Manifestations Interparoisse

4 au 8 août 2004

Challenge organisé par la Jeunesse de Rueyres et Orzens

Votre Commune met à votre disposition

- La grande salle, 200 à 300 places: réservation tél. 021 887 89 69
- Sous-sol 100 places avec ou sans cuisine: réservation tél. 021 887 89 69
- Petite salle maison de commune: réservation tél. 021 887 73 51
- Location du refuge, 40 places maximum: réservation natel 078 762 71 46 ou 079 233 85 05

Toutes ces salles sont mises gracieusement à la disposition de nos concitoyens pour des assemblées comités ou autres, sans but lucratif.

Elles sont mises également à disposition de nos habitants, sans frais, pour les thés de mariages et d'ensevelissement, en laissant à chacun le soin de l'organisation.

Fonctionnement de la Commune

Là également quelques changements sont intervenus et vous avez reçu les informations nécessaires en son temps. Nous nous permettons de les rappeler ici

Le bureau du greffe municipal est ouvert

le lundi de 19 heures à 20 heures, ou sur rendez-vous tél. 021 887 81 13 ou 021 887 71 56 – fax 021 887 62 40

Le contrôle des habitants est ouvert

le lundi de 19 heures à 20 heures

le jeudi 13 h 30 à 16 heures ou sur rendez-vous au 021 887 70 88 ou 021 881 64 16 / fax 021 887 62 41

La bourse a les horaires suivants:

lundi de 19 heures à 20 heures ou sur rendez-vous 021 887 86 21

**Tous les membres de la Municipalité
sont à la disposition de nos concitoyens et concitoyennes
pour les renseigner ou pour les conseiller en cas de problèmes**

Président du Conseil	Guignard François		tél. 021 887 81 08 natel 079 611 63 16
Vice-président du Conseil	Noël Jean-Luc		tél. 021 887 82 09
Secrétaire du Conseil	Meylan Muriel		tél. 021 887 70 39
Greffes municipal	Laurent Jean-Marc	bureau	tél. 021 887 81 13
		privé	fax 021 887 62 40 tél. 021 887 71 56
Contrôle des habitants et agence AVS	Pittet Denise	bureau	tél. 021 887 70 88
		privé	fax 021 887 62 41 tél. 021 881 64 16
Boursier	Laurent Stéphane	bureau	tél. 021 887 86 21
		privé	tél. 021 887 75 56 natel 079 409 23 80
Capitaine des pompiers	Laurent Patrick		tél. 021 887 72 01
Relevé des compteurs	Baumgartner Sylvie		tél. 021 887 80 77
Surveillance déchetterie	Pesquet Cédric		tél. 021 887 78 33
Surveillance de la STEP	Wagnière Jean-Louis		tél. 021 887 72 81
Service funèbre	Debétaz Francine		tél. 021 887 74 90
			natel 079 295 91 19
Déneigement routes	Laurent Dominique		tél. 021 887 70 70
Déneigement des trottoirs	Jaunin Luc		tél. 021 887 81 29
Salage des trottoirs	Pidoux Frédéric		tél. 021 887 82 57
Préposé pressoir	Pidoux Frédéric		tél. 021 887 82 57
Conciergerie église	Hernandez Sofia		tél. 021 887 73 11
Conciergerie école	Jaunin Manuela		tél. 021 887 73 11
Réservation et conciergerie grande salle et salle du bas	Laurent Cécile		tél. 021 887 89 69
Réservation et conciergerie refuge	Crettaz Pierre		natel 078 762 71 46 natel 079 233 85 05
Réservation et conciergerie petite salle maison de commune (pour assemblée et réunion uniquement)	Dutoit Martine		tél. 021 887 73 51

Rappel pour tous

Plusieurs sociétés animent le village; toutes les personnes qui sont intéressées par l'une ou l'autre activité peuvent s'adresser à

Bornet Romain, président
Société de jeunesse – tél. 021 887 74 75

Jaunin Francine, public relation
Paysannes vaudoises – tél. 021 887 73 38

Debétaz Francine, présidente
Société de gymnastique – tél. 021 887 74 90

Jordan Valéry, président
Société de Beach Volley Fey-Rueyres – tél. 021 887 60 61

Dind Yanis, président
Football-Club – tél. 021 905 45 49 – fax 021 905 69 23

Salvisberg Yvan, président
Société de tir – tél. 021 887 75 16